

Événements du Kosovo - Aide exceptionnelle de la Ville

M. LE MAIRE, Rapporteur : Je vous propose de décider qu'une aide globale de 100 000 F soit affectée à des associations locales oeuvrant pour le KOSOVO. Seraient ainsi déjà attribués sous forme de subventions :

- 30 000 F à l'Association «Les Mères pour la Paix»
- 15 000 F au Secours Populaire Français.

Par ailleurs, je vous propose d'accorder une aide sous forme matérielle, chiffrée entre 50 000 F et 60 000 F, à la Croix Rouge Française.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer. En cas d'accord, la somme de 100 000 F sera imputée sur le chapitre 92.524/6745.20500 qui sera abondé par un transfert de crédits du compte de dépenses imprévues «938» inscrit au Budget Primitif.

De plus, les réfugiés kosovars se verront appliquer dans les transports urbains la tarification sociale appliquée pour les demandeurs d'emploi.

«M. LE MAIRE : Je vous signale que nous avons envoyé en Albanie l'une de nos employée, Mme BOS, qui travaille à l'atelier audiovisuel avec en charge de faire un reportage. Elle est partie avec «Les Mères pour la Paix», elle est maintenant là-bas.

Je crois que tout s'est bien constitué ici pour que les associations oeuvrant pour le KOSOVO se sentent soutenues et particulièrement la Croix Rouge qui a fait un gros travail.

Mme BULTOT : Le bilan des bombardements de l'OTAN est désastreux et la protection des populations civiles est un échec. L'offensive a servi de prétexte à la généralisation de l'abominable politique d'épuration ethnique du gouvernement de MILOSEVIC. Le Kosovo a été vidé de plus du tiers de sa population, les massacres se sont intensifiés et se poursuivent à huit clos. Aux morts s'ajoutent les expulsés, aux expulsés s'ajoutent les morts. Près d'un million de réfugiés kosovars aux portes de l'Europe prennent un air tragique de déjà vu.

Une large majorité de Français se sont déjà prononcés pour l'accueil des kosovars sur notre territoire contre d'ailleurs l'avis initial du chef du gouvernement. Cette politique de l'accueil au compte-gouttes s'est à peine assouplie sous la pression de l'opinion publique mais il faut dire avec force que c'est notoirement insuffisant. Ne pas accueillir largement les victimes de l'épuration ethnique sur notre territoire et sur celui des autres pays de l'alliance revient à déstabiliser la Macédoine, le Monténégro et l'Albanie, à menacer l'économie de ces pays déjà bien fragilisés et à faire planer sur eux le spectre de la guerre civile.

Les rouges et verts voteront cette subvention aux associations humanitaires pour le Kosovo mais parallèlement il faut aller plus loin. Nous demandons à notre Députée ici présente d'intervenir auprès du gouvernement pour que notre pays s'engage à recevoir dans des conditions dignes tous les réfugiés qui en feraient la demande dans le cadre de la convention de Genève et non selon un statut dérogatoire précaire, de le faire sur la base du volontariat et dans le respect de la cohésion familiale.

Mme MONTEL : Monsieur le Maire, je sens que je vais encore me faire beaucoup d'amis ce soir. Je ferai ici la même analyse que j'ai faite lors de la commission permanente du Conseil Régional vendredi dernier, je m'en excuse d'ailleurs auprès de mon collègue DUVERGET, puisque vous aussi vous avez décidé de suivre la ligne de l'humanitaire autorisé et agréé. Il est consternant de constater que dans notre pays, les politiciens de droite comme de gauche continuent à offrir à nos concitoyens une conception de la charité et de l'humanitaire à géométrie variable. Comment ne pas s'étonner de voir certains hommes de gauche qui prônent constamment l'amitié universelle entre les peuples devenir soudain des va-t-en-guerre acharnés.

Comme l'Irak, la Serbie hier pays ami est devenu l'ennemi d'aujourd'hui, les cadeaux ont été transformés en bombes. Avec cette guerre voulue par Washington, nous voilà enlisés dans le manichéisme le plus simpliste. Le bien et le mal, les gentils d'un côté et les méchants de l'autre, les bons morts ceux que l'on est autorisé à pleurer et les mauvais qui ne méritent que le mépris, les victimes que l'on se doit de secourir et celles qui peuvent disparaître dans l'indifférence générale, l'enfant kosovar que l'on peut consoler et le petit serbe que l'on peut abandonner sous les bombes. Pour notre part, nous refusons ce sentimentalisme facile et si médiatique. Nous sommes partisans d'aider les réfugiés de tous bords, il est en effet indécent de pratiquer une distinction parmi les réfugiés.

Pourquoi les kurdes pourchassés par l'armée turque, les réfugiés croates, soudanais, les tibétains opprimés par les chinois, les serbes victimes des bombardements de l'OTAN ne mériteraient-ils pas notre aide et notre compassion ? Conscients que vous ne débloquent aucun fonds pour aider les victimes civiles serbes, nous nous abstenons sur ce rapport. Nous refusons de faire un choix. Les sentiments humanitaires Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux ne doivent pas exister sur ordre. Je vous remercie.

M. POMEZ : Monsieur le Maire, je crois qu'on pourrait débattre sur les moyens d'intervention pour venir en aide aux kosovars mais on ne pourra pas trancher ce soir au Conseil Municipal. Néanmoins, pour répondre à Mme MONTEL, la réalité du régime MILOSEVIC et la perpétuation des méthodes fascistes sont dénoncées par tous et il n'y a pas lieu de remettre en cause ce constat-là.

Je crois que si l'épuration ethnique en cours qui a été préparée de longue date, devait déboucher sur une partition du territoire, ce serait une issue qui consacrerait la loi du plus fort, la loi corrélative à une impuissance internationale d'avoir pu agir pour éviter ce qui est inacceptable. Il me semble, pour prolonger la décision du Conseil Municipal de ce soir d'accorder une aide d'urgence importante aux associations, qu'on peut voir plus loin politiquement en pensant que la solution éthique politique, celle en tout cas que moi je défends, c'est la réinstallation des kosovars chez eux à plus ou moins long terme et c'est la seule qui peut cautionner en tout cas une intervention en cours ou d'autres.

Un jour viendra peut-être où, espérons-le, les armes se seront tues et à ce moment-là les populations auront besoin d'un soutien concret, rapide et d'une solidarité structurée dans l'aide à la reconstruction et à la réinstallation des familles dans leur maison. C'est dans ce sens-là, Monsieur le Maire, que je vous avais fait une proposition qui demandera peut-être que nous revenions sur notre décision de début de mandat de ne plus mettre en place de nouvelles coopérations ; je souhaiterais en effet que nous puissions prendre une décision de principe, aujourd'hui ou un autre jour, sur la possibilité d'un jumelage avec une ville ou un village du KOSOVO qui permettrait dès à présent de mettre notre savoir-faire à la disposition de cette restructuration et de ce choix politique.

Cela aurait deux objectifs : premièrement d'affirmer aujourd'hui que nous pouvons préparer dès à présent notre engagement et organiser cette aide future, deuxièmement si d'autres collectivités territoriales comme la Ville de Besançon pouvaient prendre ce type d'engagement, montrer la détermination des citoyens bisontins et des citoyens en Europe à ne pas accepter la loi du purificateur.

M. PINARD : Je ne crois pas qu'on puisse parler de politique de l'accueil au compte-gouttes, là je m'en tiens au plan bisontin. Je me souviens le jour de Pâques 1993 avoir rendu visite à des réfugiés du KOSOVO car il y en avait déjà et en l'occurrence il s'agissait d'une famille de syndicalistes albanais dont le père de famille avait été copieusement tabassé par les milices paramilitaires de MILOSEVIC. Je crois que le Centre Communal d'Action Sociale, discrètement, a fait son travail. Il s'agissait d'accueil dans des logements conventionnés que nous avons rue Ravel, dans cet immeuble qui a été démolé depuis.

Quant à l'intervention de Mme MONTEL, je dirai simplement que quand on lit le journal officiel, puisque maintenant il y en a deux, de LE PEN, lorsqu'il y a eu le schisme avec MEGRET, appel a été fait à la solidarité des nationalistes européens et une page a été publiée, bien avant l'intervention au KOSOVO. Je l'ai là par hasard sous la main : les nationalistes européens avec LE PEN, ça commence par quoi ? des nouvelles de nos amis serbes. Le Docteur SESELJ, président du parti radical serbe, vice-président du gouvernement de la république de Serbie assure ainsi : « Cher Monsieur LE PEN, cher ami, c'est avec une

grande attention que j'ai suivi les événements politiques en France et notamment les activités du Front National» et il explique que le schisme de MEGRET est dû à des considérations... passons. Mais on trouve aussi parmi ces messages de solidarité nationaliste, celui de Franz SCHÖNHUBER, l'ancien Wafen SS, l'ami fidèle et enfin ce qui est beaucoup plus inquiétant encore, même son de cloche chez CORNELIU VALIM TUDOR, sénateur et président du parti de la grande Roumanie. Or il faut savoir que le parti de la grande Roumanie est, lui, partisan de l'expulsion de la minorité hongroise.

A l'heure où il s'est quand même passé un événement oecuménique extrêmement important et positif en Roumanie, je crois que se revendiquer du parti de la grande Roumanie, de ceux qui veulent vraiment que ces problèmes nationalistes mettent à feu et à sang non seulement la Yougoslavie mais l'ensemble des Balkans sur des bases de revendication irrédentiste, je trouve que c'est irresponsable, fusse pour apporter un dérisoire soutien à M. LE PEN dans le conflit grandissime qui l'oppose à LILLIPUT (rires).

M. LE MAIRE : Ces historiens, on ne peut pas les arrêter !

M. DUVERGET : Bien sûr, je suis totalement d'accord pour voter cette aide exceptionnelle qu'on souhaiterait vraiment exceptionnelle effectivement. L'une des questions qui se posent aujourd'hui dans l'accueil des réfugiés c'est la scolarisation des jeunes. C'est loin d'être évident car même si un certain nombre d'entre eux ont une petite compréhension de la langue française, il n'est pas possible de les engager dans le circuit traditionnel de l'éducation en France. Alors je voudrais savoir ce qu'il est possible de faire, si la Municipalité a déjà envisagé de les intégrer dans un certain nombre de classes, leur permettant ce qu'on appelle une intégration plus qu'un enseignement mais c'est très important dans la mesure où je pense que nous nous engageons sans doute quand même dans une certaine durée.

Mme TETU : Monsieur DUVERGET, pour répondre à votre question, deux classes fonctionnaient déjà sur Planoise, classes spécialisées pour accueillir des enfants primo-arrivants, ne connaissant pas la langue française. Dans les prévisions pour la rentrée 1999, nous avons envisagé d'ouvrir une troisième classe. Vu les événements qui se sont précipités, en accord avec l'Inspection Académique, cette troisième classe a ouvert dès lundi dernier. Nous avons mis les moyens autant en locaux qu'en matériel et un poste a donc été mis à disposition dans une autre école de Planoise. Donc nous allons pouvoir faire face aux arrivées nouvelles attendues dans les prochains jours.

M. LE MAIRE : En ce qui concerne les Kosovars, il y avait près d'une centaine de réfugiés ici à Besançon déjà venant du Kosovo et les services du Centre Communal d'Action Sociale avaient fait face à cela très calmement mais ils sont toujours là. On en a accueilli 28 au nouveau foyer Sonacotra et pour ces réfugiés, des conditions particulières seront offertes notamment aussi en matière de transport en commun exceptionnellement, parce qu'il s'agit effectivement de les aider. Je crois qu'à mon avis tout a été fait pour que ce soit du provisoire quand même mais il fallait faire face à tout cela.

M. VUILLEMIN : Certainement que des dizaines de communes, de collectivités vont faire la même chose que nous et voter une subvention, etc. Je crois qu'il ne s'agit pas de se donner bonne conscience avant de passer à autre chose. La Ville de Besançon a fait un autre choix, celui d'inscrire son action dans la durée, on vient d'en parler. Cette action d'ailleurs a été présentée il y a une dizaine de jours à la presse. C'est tout l'enjeu d'une action que la Ville va engager, pas toute seule bien sûr parce que dans des situations comme cela, il faut jouer le partenariat avec les associations, etc. la Ville de Besançon souhaite faire venir, accueillir à Besançon en fin d'année le maximum d'enfants possible en associant la population, la fin d'année c'est Noël, etc. et les enfants du KOSOVO comme les autres ont le droit de partager un peu de joie, un peu de bonheur à l'occasion de cette fête. C'est le sens d'une action que va engager la Ville de Besançon. A court terme, je ne sais pas si c'est un pèlerinage, c'est peut-être encore un peu tôt, ce qui est sûr et ça vient d'être dit, c'est que nous nous engageons dans une action qui va durer, parce que c'est bien de dire : il faut les faire rentrer chez eux, mais les villages sont détruits, les maisons sont incendiées et il y aura un formidable effort de reconstruction à entreprendre qui me paraît tout à fait à l'échelle de l'Europe. Hier on a fêté la journée de l'Europe et si cette journée a un sens, c'est bien celui de la solidarité à l'égard de tous ces peuples martyrisés.

Mme GUINCHARD-KUNSTLER : A part celle de Mme MONTEL, l'ensemble des interventions montrent bien la complexité d'un tel problème dans l'accueil. Je crois, Madame BULTOT, qu'à aucun moment le gouvernement a rechigné à l'accueil des réfugiés. Au contraire dès le départ, il s'est porté présent. J'ai samedi avec Jean-Louis FOUSSERET rencontré les Kosovars qui venaient d'arriver et ceux qui sont là depuis un moment. Nous avons tous ici eu à vivre déjà l'accueil de réfugiés dans des situations compliquées et nous devons tenir compte de la complexité, de la réalité et surtout ne pas prendre de décisions sous le coup de l'émotion. Écoutons ce que disent les réfugiés. Pour l'instant, ils sont profondément blessés, fatigués et ce dont ils ont besoin c'est de se reconstruire physiquement et psychiquement car ils ont vécu des choses très douloureuses. J'ai été très frappée de l'investissement de la Croix Rouge depuis le début, que ce soit là-bas en Albanie, en Macédoine ou ici en France où elle a su parfaitement encadrer les actions. Mais soyons vigilants et tâchons d'être très présents, dans la durée aussi. Monsieur DUVERGET vous avez sûrement raison, actuellement les réfugiés aspirent à la paix pour eux-mêmes, pour leur pays dans lequel ils souhaitent retourner. Faisons donc attention dans l'accompagnement que nous mettons en place. J'ai vu les responsables de la Croix Rouge et celui de Sonacotra qui commencent à mettre en place, avant même la scolarisation, une action qui consiste à inculquer aux réfugiés quelques notions essentielles de français afin qu'ils puissent se débrouiller.

Le gouvernement est très présent avec tous les pays européens, dans l'accueil ici sur place mais aussi dans l'amélioration des conditions des camps de réfugiés. La mobilisation me paraît a priori encore plus importante là-bas pour que les gens qui vivent dans les camps et qui souhaitent y rester afin de pouvoir retourner dans leur pays lorsque la situation le leur permettra, puissent vivre en attendant dans les meilleures conditions possibles.

Mme MONTEL : Monsieur le Maire, je voulais répondre à M. PINARD. Il a sans doute mal compris ou plutôt fait semblant de mal interpréter mes propos. Nous, nous n'avons jamais entretenu de lien quelconque ni d'amitié particulière avec le communiste MILOSEVIC. J'expliquais simplement que nous avons de la compassion y compris pour les civils serbes. Tout à l'heure M. VUILLEMIN a parlé du Noël des petits kosovars, j'ai envie de lui dire : «et le Noël des petits Serbes ?» Voilà simplement.

M. LE MAIRE : Vous organiserez le Noël pour les petits serbes, ce peut être une action positive».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 21 mai 1999.